



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/22-916-135 du 24/01/2022

APPEL A CANDIDATURE : CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL EN EPS

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par : M. BOURDEAUD'HUY - DRRH - Tel : 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute Provence qui recherche un conseiller pédagogique départemental en EPS auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

APPEL A CANDIDATURES

L'emploi de conseiller(e) pédagogique départemental(e) en E.P.S. auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence est à pourvoir au 1^{er} mars 2022.

Descriptif du poste :

En sa qualité de conseiller (e) technique du D.A.S.E.N, le ou la C.P.D — E.P.S est chargé(e) de l'expertise technique et réglementaire de l'ensemble des problématiques relatives, d'une part, aux conditions de l'enseignement de l'E.P.S. et, d'autre part, à la mise en œuvre des actions et projets péri-éducatifs, dans les écoles et collèges des Alpes de Haute - Provence. Il est placé sous l'autorité du DASEN ou de toute personne qu'il délègue à cet effet.

:

- Il est le correspondant des I.A- I.P.R de la discipline et des services du rectorat.
- Il représente le directeur académique au sein des instances consultatives et dans les réunions partenariales ou interministérielles dédiées aux problématiques précitées.
- Il est l'interlocuteur des chefs de service des autres administrations de l'Etat, des collectivités territoriales et des responsables d'associations, notamment l'U.S.E.P. et l'U.N.S.S.
- Il est l'interlocuteur des I.E.N, chefs d'établissement, C.P.C et coordonnateurs.
- Il contribue à l'organisation des manifestations départementales.
- Il collabore avec le service départemental à la jeunesse, l'engagement et aux sports.
- Il est le référent génération 2024 pour les 1^{er} et 2nd degrés.
- Il est le référent de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) dans le 1^{er} degré.

:

:

- l'animation de séquences de formation (continue ou initiale) destinées aux enseignants du 1^{er} degré dans le cadre du plan départemental de formation,
- l'élaboration et le suivi du plan d'action départemental E. P.S,
- l'agrément des intervenants extérieurs, en particulier dans le domaine des activités physiques et sportives.

:

- l'organisation technique des épreuves ponctuelles d'EPS pour les examens de l'enseignement général et professionnel,
- le suivi des sections sportives scolaires d'établissement,
- L'accompagnement des élèves sous statut de sportif de haut niveau.

Il contribue à la réalisation de missions ayant trait à la continuité éducative dans le champ de la jeunesse, de l'engagement et des sports, sous l'autorité fonctionnelle de la cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports :

- déploiement départemental du dispositif aisance aquatique,
- déploiement du dispositif savoir-nager,
- déploiement du dispositif savoir-rouler à vélo,
- accompagnement des projets éducatifs de territoire.

Profil et compétences attendus :

:

- Capacité d'adaptation aux attentes diverses correspondant aux missions décrites ci-dessus,
- Bonne connaissance des réseaux associatifs ainsi que de l'environnement réglementaire des activités physiques et sportives.
- Expérience dans la gestion de projets sportifs (en tant qu'enseignant, responsable d'association...).
- Aptitude au travail en équipe et avec les partenaires.
- Disponibilité et mobilité (déplacements sur l'ensemble du département / exercice de ses missions dans le cadre d'horaires atypiques).
- Bonne maîtrise du numérique.

Informations complémentaires :

Le conseiller technique exerce ses fonctions à la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence (3, rue du Plantas, 04000 DIGNE LES BAINS) où il dispose d'un poste de travail. Il pourra être accueilli au sein des locaux du SDJES où il disposera d'un poste de travail.

Cet emploi est réservé à un ou une professeur (e) certifié(e) ou agrégé(e) d'EPS affecté(e) dans l'académie d'Aix-Marseille au 1^{er} mars 2022. La mission est exercée à temps complet et pour une période probatoire d'une année scolaire. Cette affectation ouvre droit au régime indemnitaire réglementairement associé à l'exercice de telles fonctions.

Les candidatures doivent être transmises **pour le 4 février 2022** au plus tard par courriel exclusivement, à l'adresse ce.ia04@ac-aix-marseille.fr

Les dossiers de candidatures comporteront :

- un curriculum - vitae,
- une lettre de motivation,
- l'avis du chef d'établissement dont dépend le candidat.

Les candidats seront convoqués par courriel à un entretien qui se déroulera dans les locaux de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Digne-les-Bains.